

Stratégie Nationale de Santé : un texte de départ intéressant mais très largement perfectible

La Stratégie Nationale de Santé 2018-2022 a été adoptée mercredi 20 décembre 2017 et sera officialisée par un décret, "signé de tous les ministres", publié au Journal Officiel avant le 31 décembre 2017. Le document exposant cette stratégie nationale ([mis en ligne par le ministère de la Santé](#)) présente de grandes orientations sans détailler de mesures concrètes, hormis celles qui ont déjà été prises comme l'extension de l'obligation vaccinale ou encore la création d'un centre national de coordination du dépistage néonatal (CNCDN).

Ce document de présentation était très attendu par le Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes (SNJMG) qui avait participé à la consultation des professionnels de santé et à la consultation publique (cf : [communiqué de presse du 27.11.17](#)).

Au-delà de la pertinence des grands axes retenus, le SNJMG est satisfait de voir cette Stratégie Nationale de Santé dépasser largement les problématiques propres au système de soins et aborder les questions sociales et du monde du travail ainsi que les défis environnementaux et les évolutions sociétales. Toutefois, le SNJMG regrette que le document du ministère n'ouvre pas de piste audacieuse dans ces différents domaines et qu'il passe sous silence des décisions déjà prises par ailleurs qui sont en contradiction avec la philosophie du document (ex : réduction des aides à l'agriculture bio et exclusion de l'exposition à des agents chimiques dangereux, aux poussières et aux fumées dans [le nouveau compte professionnel de prévention](#)).

Sur le système de soins, le SNJMG apprécie la place accordée à la prévention et à la formation médicale dans cette Stratégie Nationale de Santé. De même, le SNJMG approuve les objectifs d'évolution des pratiques professionnelles et de diversification des modes de rémunération des professions de santé. Mais, le SNJMG regrette la timidité des propositions en matière d'obstacles financiers aux soins et la non évocation des grandes difficultés dans lesquelles se trouvent la médecine du travail et l'ensemble de la filière psychiatrique. Quant à la crise de la Médecine Générale, elle peut se deviner en filigrane de diverses propositions mais elle n'est pas évoquée explicitement dans le document du ministère de la Santé.

Plus globalement, le SNJMG approuve la philosophie générale qui se dégage de ce document mais déplore de nombreuses failles dans ses projets d'application : outre les exemples déjà donnés, il faudrait évoquer la non remise en question du dévoiement politique du résultat des dernières concertations citoyennes en santé (vaccins et dépistage du cancer du sein par mammographie), la place plus que congrue accordée à la question de l'indépendance en santé, l'absence de révision critique du système hospitalo universitaire tel qu'il existe depuis 1958, la poursuite inconditionnelle du projet de DMP... Depuis sa création, le SNJMG a démontré que, s'il n'hésitait pas à s'opposer à bon escient à des décisions délétères, il restait surtout laboratoire d'idées et force de propositions.

Aussi, le SNJMG rappelle au gouvernement qu'il reste disponible pour amender et enrichir cette Stratégie Nationale de Santé.